



Sébastien Nadiras (dir.)

Noms de lieux, noms de personnes La question des sources

Publications des Archives nationales

La dialectologie, source pour l'onomastique

Gérard Taverdet

DOI : 10.4000/books.pan.1028
Éditeur : Publications des Archives nationales
Lieu d'édition : Pierrefitte-sur-Seine
Année d'édition : 2018
Date de mise en ligne : 3 mai 2018
Collection : Actes
ISBN électronique : 9791036512308



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

TAVERDET, Gérard. *La dialectologie, source pour l'onomastique* In : *Noms de lieux, noms de personnes : La question des sources* [en ligne]. Pierrefitte-sur-Seine : Publications des Archives nationales, 2018 (généré le 30 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pan/1028>>. ISBN : 9791036512308. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pan.1028>.

Ce document a été généré automatiquement le 30 novembre 2020.

La dialectologie, source pour l'onomastique

G rard Taverdet

- 1 Peut-il exister des liens entre la dialectologie et l'onomastique ? La pr sence aujourd'hui de certains des membres (survivants) de l'ancienne  quipe des atlas linguistiques par r gion nous apporte  videmment une r ponse positive. Nous allons essayer de faire ici une petite synth se des r sultats apport s par la dialectologie ; il est  vident que ces r sultats ne peuvent  tre que partiels, puisque les recherches des atlas abordent  videmment des notions qui peuvent  tre cartographi es. En effet, l'essentiel de l'enqu te a port  sur des r alit s qui apparaissent partout ou presque, avec des r serves li es aux  vidences du terrain ; par exemple, en Bourgogne, le vocabulaire de la vigne sera plus riche dans le vignoble entre Dijon et Beaune que dans les for ts du haut Morvan et sur les derni res marches du Plateau de Langres, d'o  des cartes parfois un peu vides, mais on ne pourra incriminer ni les enqu teurs ni leurs t moins ; cela ne veut pas dire qu'il faudrait renoncer   poser des questions sur la vigne. Ainsi, au nord-ouest de Dijon, dans le pays des *men es* (cong res de neige), le seul mot trouv  facilement est celui de l' chalas (/le paissi /), puisque les habitants de cette zone riche en bois utilisaient leurs loisirs d'hiver   tailler des  chalas destin s    tre vendus aux vigneronns des zones plus favoris es¹.
- 2 D'autre part, le toponyme est par nature non cartographiable.   part quelques formes bien repr sent es, mais surtout en microtoponymie, nous trouvons dans la plupart des r gions un grand nombre de formes isol es dont l'analyse est souvent difficile, d'o  les h sitations des onomasticiens quand ils sont   la recherche d'une solution  tymologique ; il est presque impossible de trouver une  tymologie qui puisse faire l'unanimit . Il convient bien s r de faire un sort particulier aux microtoponymes qui peuvent  tre l'objet de belles cartes ; mais ici, nous sortirons de la m thodologie des atlas qui part de notions et non de formes, alors qu'en toponymie, o  le sens est   d couvrir, on ne peut partir que des formes.
- 3 Les dialectes peuvent-ils nous fournir des sources ? En toponymie, beaucoup plus qu'en anthroponymie o  nous avons affaire   des formations plus r centes, nous aimerions

connaître l'histoire de la formation des noms et il faut reconnaître que les formes anciennes qui nous sont proposées par les dictionnaires topographiques départementaux sont souvent décevantes ; les archivistes n'y sont pour rien et ils ne peuvent nous présenter que les formes conservées. D'autre part, nous sommes dans la plupart des cas totalement ignorants des conditions de la fondation de nos villages, sauf pour les faits les plus récents. En Bourgogne, nous avons certes quelques formes « césariennes », mais on sait qu'elles ont été le plus souvent recopiées par des scribes bien postérieurs au conquérant romain. Il existe aussi les formes fournies par les trouvailles archéologiques ; plus fiables, elles ont le grand défaut d'être très rares. On sait aussi que la plupart des formes antérieures à l'an mil sont des formes recopiées, non pas fidèlement, mais adaptées par les copistes à la phonétique, voire aux modes de leur époque. On doit donc reconnaître que la plupart des formes proposées par les dictionnaires sont postérieures à l'an 1100, une époque où la plupart des grandes évolutions phonétiques étaient terminées depuis quelque temps déjà, en particulier l'évolution des consonnes intervocaliques dont la connaissance précise est indispensable à la reconstitution d'une base étymologique. Malheureusement, comme nous le savons tous, dans les régions de langue d'oïl, ces consonnes ont la fâcheuse habitude de disparaître sans laisser de traces.

- 4 Ce qui ne veut pas dire que la consultation de ces dictionnaires soit inutile. On peut prendre deux exemples. En Saône-et-Loire, il existe une commune d'*Épinac* (autrefois -*les-Mines*, mais les mines ont disparu, y compris dans le nom, parce qu'elles faisaient mauvais effet sur les touristes éventuels). Pour Dautat, c'est un nom d'homme, *Spinus*. Dautat avait l'excuse de ne pas avoir de dictionnaire à sa disposition ; en réalité, il s'agit bien d'un nom d'homme, mais ce nom d'homme est tout simplement *Épinac*, noble qui, au XVII^e siècle, aurait épousé la demoiselle du lieu, à condition d'avoir l'honneur de laisser son nom à la ville qui a perdu ainsi son nom primitif².
- 5 En Côte-d'Or, il existe un village nommé *Vaux-Saules*. Au début du XX^e siècle, deux chercheurs locaux³ ont vu qu'il y avait un problème ; connaissant bien le patois et sachant très certainement que les gens de la région appelaient le saule *sauce*⁴, ils ont pensé au latin *sabula* "sable", phonétiquement possible. Le dictionnaire topographique de Roserot (paru en 1924) permet une meilleure approche : *saulte* est tout simplement la forme locale de **sala* "château". Avant la Révolution, le village s'appelait *Val-Saint-Seine* ; on a supprimé le nom du saint et on l'a remplacé par le nom d'un petit château sis sur la commune⁵.
- 6 Mais il s'agit là de questions faciles à résoudre avec une meilleure documentation et tous les toponymistes font des erreurs de ce genre. Seuls les aléas des éditions commerciales interdisent des corrections rapides.

L'apport des phonétiques locales

- 7 C'est sans doute dans le domaine de la phonétique que l'intérêt de la dialectologie est le plus important. Certes, la plupart des formes que nous pouvons obtenir ne nous renseignent pas beaucoup sur l'histoire des toponymes ; en effet, il est de peu d'intérêt de savoir que *Beaune* est, dans sa forme locale, /biâne/ (ce qui a permis de longue date une rime discourtoise avec *âne*), ou *Melosey* (cant. Beaune-Nord⁶), /mló:yé/ ou /mnó:yé/ en patois.

- 8 Il est cependant des cas où les formes locales peuvent être des barrières contre les fausses étymologies. Ainsi, parmi les attestations anciennes de Dijon, on trouve des formes en *-m*, comme *Digum*, qu'il convient de lire sans aucun doute /dijum/ ; ce *-m* final a conduit parfois à supposer un **Diviomagus* "marché sacré". Or certains patois se montrent sur ce point très utiles, puisque les formes en /-on/ du français se terminent par une curieuse finale /-om/ (avec un /o/ long, plus ou moins diphtongué, selon les témoins et les villages) ; ces formes se trouvent dans des mots comme *maison*⁷ ou *mouton* où il est bien difficile de penser à *-magus*. Et, dans les mêmes patois, on entend la même finale quand on demande le nom de Dijon. D'autre part, ces patois sont bien localisés dans la région d'Auxonne, sur les bords de la Saône, et c'est précisément dans cette région qu'un scribe médiéval a écrit, un jour de 1250, la curieuse forme *Digum*. On peut donc avec une quasi-certitude chercher ailleurs que dans les *magus* dont nous reparlerons plus loin.
- 9 Nous avons dit plus haut que les formes connues, pour la plupart, étaient postérieures à l'an mil. C'est le cas de *Nicey* (en 1018, *Nicetum*)⁸. Les étymologistes ont hésité sur les origines lointaines de cette forme isolée (malgré un homonyme dans la Meuse) : Rostaing a vu là un nom d'homme germanique, alors qu'un peu plus tôt, Berthoud et Matruchot⁹ avaient pensé à un dérivé anthroponymique du grec *nikè* qui aurait pu être le nom d'un esclave affranchi. C'est supposer un peu vite qu'aucune évolution phonétique n'a pu se produire avant la date des premières attestations. On sait que les noms communs sont généralement corrigés par les scribes qui, pour la plupart, conservent en mémoire les formes du latin, mais cette mémoire savante ne joue aucun rôle dans les formes isolées que sont les noms de lieux.

Le cas du suffixe *-iacum*

- 10 C'est probablement dans l'étude du suffixe *-iacum* que nous pourrions trouver les renseignements les plus importants, parfois avant même d'aller sur le terrain. Par exemple, dans le Jura, nous notons en observant simplement une carte routière (dans la partie francoprovençale) quelques noms en *-ey*, alors que la plupart des autres noms sont en *-ia(t)* ; un toponymiste, à condition d'ouvrir une simple carte Michelin en vente dans tous les bureaux de tabac, aurait dû se demander la cause de cette divergence. Nous constatons que ce travail de base n'a pas été accompli, y compris dans des ouvrages récents dont nous ne citerons pas les auteurs. C'est ainsi que nous avons noté *Nantey* (Jura, cant. Saint-Amour) que l'on s'obstine à expliquer par **Nantiacu*, comme l'a fait autrefois F. Falc'hun, qui n'avait pas de formes anciennes à sa disposition. Mais la publication des chartes de l'abbaye du Miroir par Roch de Coligny (1997) nous donne une forme de 1255, *Nantel*, qui nous montre nettement que nous avons affaire à un diminutif en *-ellum* du nom d'un village voisin, *Nanc*. On peut faire la même remarque pour *Augisey*, dans la même zone, diminutif d'*Augéa*, même si les chartes du Miroir ne nous donnent pas de formes anciennes.
- 11 Même observation dans quelques autres formes. En Côte-d'Or, nous avons des noms tantôt en *-y* (prononcé /i/), tantôt en *-ey* (prononcé /é/). Une enquête sur le terrain nous enseigne qu'il s'agit uniquement d'habitudes graphiques et que ces formes étaient toujours prononcées /é/, avec éventuellement une variante /èy/, surtout dans les environs de Dijon. Il existe cependant une exception remarquable : c'est le cas de *Bussy-la-Pesle* (cant. Sombernon), toujours prononcé /bussi/, aussi bien dans le village lui-

même que dans les villages voisins. L'exception se poursuit en Saône-et-Loire dans le nom du bourg de *Buxy*, prononcé autrefois /bussi/ et aujourd'hui /buxsi/, sous la pression des vigneron qui estiment que cela fait mieux ! Il est difficile de penser à l'influence d'une forme sur l'autre puisque la distance qui sépare les deux sites est presque de cent kilomètres. Il vaut mieux penser à une évolution phonétique normale d'un plus ancien **buxetum* "lieu planté de buis". Marianne Mulon, qui avait travaillé sur les formes antérieures à l'an mil, avait d'ailleurs noté que les formes anciennes les mieux attestées et les plus anciennes devaient nous faire partir de ce **buxetum*. Ici, les formes anciennes retrouvent les formes recueillies sur le terrain presque mille ans plus tard¹⁰.

- 12 On peut faire une observation comparable avec le nom de *Sagy* (Saône-et-Loire, cant. Beaurepaire), dont nous avons déjà parlé ailleurs¹¹. Sur le territoire de la commune, on trouve deux formes manifestement en *-iacum*, quelle que soit l'étymologie proposée : il s'agit de *Sarvagnat*¹² et de *La Ponat*¹³, où l'on retrouve des finales tout à fait comparables à celles que nous avons notées plus haut dans le Jura voisin. Nous avons aussi montré, avec l'aide des historiens locaux, que *Sagy* n'était pas le nom primitif du site : le site primitif est une ancienne butte médiévale sise au milieu d'une prairie humide, et l'on peut vraisemblablement expliquer ce toponyme par un plus ancien **salicetum* "saulaie"¹⁴ plutôt que par un nom d'homme phonétiquement inacceptable *Sabius* (DNLF) ou *Sagius*. La forme locale, /sègi/, n'est manifestement pas, selon la phonétique locale, une forme en *-iacum*.

Le /a/ atone

- 13 La dialectologie permet aussi d'aborder des faits phonétiques qui ont pu échapper aux toponymistes. Nous allons aborder le cas du /a/ atone dans les formes proparoxytoniques. On sait que cette voyelle est inconnue ou presque dans les formes d'origine purement latine ; elle existe en revanche dans les formes d'origine grecque et celtique ; c'est dire que les exemples sont rares et qu'ils sont représentés surtout en toponymie. On pourrait citer les cas de *GENAVA*, qui devient *Genvre* en ancien français (et *Genf* en allemand), ou d'*ISARA* devenant *Oise*. En francoprovençal, cette voyelle rare semble se maintenir dans quelques formes isolées jusqu'aux environs de l'an 500¹⁵. Elle a pu sembler contraire au système général de la langue et elle s'est emparée de l'accent, d'où les formes « alpines » de *Genève* et d'*Isère*. Les exemples sont effectivement trop rares pour qu'on puisse en tirer une règle générale ; mais, en Bourgogne et dans le nord du domaine francoprovençal que nous avons exploré, nous avons la chance de trouver¹⁶ deux formes d'origine grecque, non toponymiques, et bien représentées sur une grande partie du domaine.
- 14 Il s'agit tout d'abord de *CANNABIS*, qui a donné les divers noms du chanvre dans la totalité de notre région¹⁷ : on voit une région nettement partagée entre une forme *chanvre* (et variantes légères), bien groupée à l'ouest et au nord, et une forme *chenove*, bien groupée à l'est (Dijonnais et Bresse). Le second exemple est fourni par les formes issues de *SINAPI* qui a assez souvent donné les noms de la moutarde sauvage, malgré la concurrence, surtout en Saône-et-Loire, de formes issues d'autres types (comme *rave*¹⁸) : à l'ouest, nous avons *sanves* comme en français (comparable au *Senf* allemand) et, dans le Dijonnais, nous avons *senôve*, encore assez vivant en français régional, du moins jusqu'à ces dernières années.

- 15 Cette évolution remarquable se retrouve en toponymie dans les formes issues de CAN(N)ABA “baraque, auberge”, comme *Chenove* ; mais les formes toponymiques sont trop rares pour nous permettre de dresser une cartographie aussi précise que celle que la dialectologie nous a permise dans les cas précédents¹⁹. Nous avons utilisé cette observation pour expliquer le nom du village d'*Authumes* (Saône-et-Loire, cant. Pierre) où nous avons cru voir un AUGUSTOMAGUS, forme gallo-romaine²⁰ qui « normalement » devrait devenir *Authon* ; il faudrait évidemment trouver en ce lieu les traces d'une ville romaine, mais les archéologues du XX^e siècle ont fait ce travail²¹.

Les noms en *-igny* et *-agny*

- 16 Nous terminerons avec les toponymes en *-igny* et *-agny*. Ici, la dialectologie proprement dite ne nous apportera peut-être pas grand-chose, c'est surtout sa méthode cartographique qui saura nous éclairer ; il est vrai aussi que nous avons eu la chance de travailler dans une zone traversée par la frontière phonétique. Nous partirons de la série de loin la mieux représentée, celle des *Montigny-Montagny*. Dauzat et surtout Rostaing (qui, pris par le temps, ne pouvait utiliser les cartes) ont considéré que ces formes appartenaient à deux étymons différents : *Montagny* était le représentant d'un nom d'homme latin *Montanius*, alors que *Montigny* était le représentant d'un autre étymon (**Montinius*). D'autres toponymistes cependant, dont Auguste Vincent, avaient pensé depuis longtemps que les deux séries ne pouvaient être dissociées²². En Bourgogne, nous avons rencontré de nombreux sites appartenant aux deux séries, tout simplement en bourlinguant à travers les campagnes profondes à la recherche d'éventuels témoins. Et nous avons rencontré un fait incontestable : les *Montagny* sont au sud, bien groupés en Saône-et-Loire, au sud de ce que les géographes appellent la dépression « Dheune-Bourbince », et, au nord, en Côte-d'Or, nous avons des *Montigny*²³. Nous ne parlerons pas ici de l'étymologie des *Montagny-Montigny*, noms d'hommes ou souvenir d'une montagne qui n'était le plus souvent qu'une modeste motte et peut-être aussi tout simplement une zone boisée.
- 17 Quoi qu'il en soit, la question de la base des *Montagny-Montigny* semble aujourd'hui bien tranchée en faveur de l'étymon unique ; mais rien ne nous empêche de nous arrêter en si bon chemin. Si l'on continue à porter sur la carte les noms qui ont les mêmes finales, on retrouve la même répartition. Est-il encore bien utile aujourd'hui de distinguer les *Chevagny* et les *Chevigny*, les *Germagny* et les *Germigny* ? Et les *Champagny* (nom d'homme *Campanius*, selon Dauzat) et les *Champigny* (que Dauzat avait bien rattachés à la même série)²⁴ ? Et il existe probablement encore d'autres couples, certes moins nombreux que l'exemple de base *Montagny*.
- 18 On ne peut avancer ici qu'une conclusion provisoire ; en toponymie, on sait que les sources qui pourraient être les plus importantes nous font souvent défaut. Nous n'avons le plus souvent que des formes postérieures à l'an mil et ces formes ont naturellement souffert des évolutions phonétiques déjà achevées et leur latinisation tardive ne prouve rien, sinon le savoir-faire du scribe. Dans quelques cas, la dialectologie nous permet de les creuser (un peu comme l'archéologue fouille le sol) pour obtenir de plus amples renseignements sur l'histoire du site.

BIBLIOGRAPHIE

- ALB = TAVERDET Gérard, *Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne*, Paris, CNRS, 1975-1980, 3 vol.
- BERTHOUD Louis et MATRUCHOT Louis, 1901, *Étude historique et étymologique des noms de lieux habités du département de la Côte-d'Or*, Semur, Bordot.
- COLIGNY Roch de, 1997, *Recueil des chartes de l'abbaye du Miroir*, Mâcon, Axor-Danaé.
- DNLF = DAUZAT Albert et ROSTAING Charles, 1963, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*, Paris, Larousse.
- LA CHAUSSÉE (François de), 1974, *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- MORLET Marie-Thérèse, 1985, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule*, t. III : *Les noms de personne contenus dans les noms de lieux*, Paris, CNRS.
- RIGAUT Jean, 2008, *Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire*, Paris, CTHS.
- ROSEROT Alphonse, 1924, *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, Paris, Imprimerie nationale.
- TAVERDET Gérard, 1981, « Quelques problèmes de toponymie bourguignonne », in : *Mélanges de philologie et de toponymie romanes offerts à Henri Guiter*, Lunel, Balmayer, p. 301-308.
- , 1989-1993, *Microtoponymie de la Bourgogne*, Dijon, ABDO, 12 fasc.
- , 2005-2006, « Le gaulois *magos* », *Nouvelle revue d'onomastique*, n° 45-46, p. 131-135.
- , 2014, « Le r "fantôme" », *Cahiers de la Société française d'onomastique*, n° 6, p. 187-202.
- , 2015, « Les noms de lieux de la Côte-d'Or », *Cahiers de la Société française d'onomastique*, n° 7, p. 93-186.

NOTES

1. ALB, t. II, p. 670.
2. En 1197, *Monestei* ; en 1557, *Monetoy*.
3. Louis Berthoud et Louis Matruchot (cf. BERTHOUD *et al.* 1901).
4. ALB, t. I, c. 552.
5. L'absence d'explication dans le *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France* de Dauzat et Rostaing (DNLF) au sujet du second élément de *Vaux-Saules* est significative et montre nettement que Charles Rostaing a considéré cette forme comme une évidence sur laquelle il était inutile de s'attarder, surtout dans un ouvrage général. Notre impression s'appuie également sur l'absence de *Saules* (commune de Saône-et-Loire), où Rostaing a vu sans aucun doute le nom de l'arbre, nommé d'ailleurs *sauge* dans cette région (forme encore très vivante à l'époque des enquêtes) ; il s'agit bien sûr d'un mot ancien ayant désigné le château, et l'absence de forme révolutionnaire pour ce nom prouve bien qu'il n'est plus compris depuis longtemps.
6. Nous continuons à utiliser les noms des anciens cantons, antérieurs à la réforme de 2013. Ces anciens cantons, figurant dans toutes les anciennes études de toponymie, sont très pratiques pour situer un village sur une carte (l'ancien chef-lieu est généralement un bourg plus important,

facile à repérer). Quant aux nouveaux cantons, ils se sont que de vastes circonscriptions électorales, difficiles à utiliser pour nous. On peut s'interroger aussi sur le caractère provisoire de ces découpages.

7. ALB, t. III, carte 1385 (*la maison*), point 26.

8. Nous avons parlé de ces formes dans les *Cahiers de la Société française d'onomastique* (TAVERDET 2014 ; TAVERDET 2015).

9. BERTHOUD *et al.* 1901.

10. Les formes anciennes pour Bussy-la-Pesle sont *Bucegus* en 866 ; la première forme manifestement en *-iacum* est *Bussiacum* (1289), qui peut être considérée comme une tentative de latinisation de la forme française déjà atteinte. Pour Buxy, nous avons, en 949, *Buxiacense* ; en 1113, *Buxi* ; la première forme est évidemment un adjectif sans doute artificiel ; la seconde est déjà la forme actuelle.

11. TAVERDET 1981.

12. Formes anciennes (peu sûres) à partir de 930, que l'on peut reconstituer en **Salvaniacum*.

13. Forme absente du *Dictionnaire topographique* (RIGAULT 2008) ; probablement *Appugniaco* (930), attribué à tort à Saillenard.

14. Cette explication ne semble pas acceptable pour le Sagy proche de Pontoise.

15. Ce qui est selon les spécialistes de la phonétique historique la date de la disparition des derniers proparoxytons. Voir, par exemple, LA CHAUSSÉE 1974, p. 185. L'auteur ne cite aucune des formes que nous étudions ici, ce qui est normal puisque pour l'étude universitaire de l'ancien français ces formes ne présentent aucun intérêt.

16. Il serait plus exact de dire « avoir trouvé », puisque nos résultats ont déjà un demi-siècle et il y a de fortes chances que ces mots aient été oubliés.

17. ALB, t. II, carte 763 (*du chanvre*).

18. ALB, t. II, carte 800 (*les sanves*).

19. À notre connaissance, il n'existe que trois exemples en Bourgogne : *Chenove* (ville de la banlieue de Dijon), que ROSEROT 1924 (*Dictionnaire topographique*) voulait écrire *Chenoves* (on écrit aujourd'hui *Chenôve*, avec un accent conforme à la prononciation) ; *Chenoves* (ferme de Savigny-lès-Beaune) ; *Chenoves* (Saône-et-Loire, cant. Buxy – *Canobis* v. 577). *Chamvres* (Yonne, cant. Joigny) pourrait être rattaché à la série, comme l'a pensé justement Dauzat (DNLF).

20. Il existe d'autres *magus* étonnants, comme RIGOMAGUS, noté *Riomaus* en 497 ; le nom antique a été effacé par le nom chrétien *Moutiers-Saint-Jean* (Côte-d'Or, cant. Montbard), puis rétabli provisoirement sous la Convention (*Réôme*) par des gens qui manifestement ne connaissaient pas le gaulois ("marché royal"). Sur le gaulois *magos*, voir TAVERDET 2005-2006.

21. Il existe probablement d'autres toponymes qui pourraient bénéficier de la même observation : c'est le cas de *Saffres* (Côte-d'Or) que nous pourrions comparer au Mont *Salève* des environs de Genève et à *Salavre* (village de l'Ain), issus peut-être d'une racine prélatine **SALAVA* ("rochers" ?, bien présents dans les trois sites). Quant au *saffre* des blasons, il pourrait être simplement l'aigle de la famille de Saffres et avoir une origine gauloise (et non grecque ou arabe). Les premières formes de *Saffres* (*Saphra*, 1112-1140) ne permettent aucune hypothèse, seule la comparaison cartographique peut permettre une avancée.

22. Comme plus récemment Marie-Thérèse MORLET (1985).

23. Il existe cependant en Côte-d'Or des formes en *-agny* (par ex. *Montagny-lès-Beaune*). Ce fait est lié à une évolution secondaire : dans cette région, le /a/ devient presque toujours /è/ et le /i/ connaît la même évolution, d'où une confusion entre les deux formes, confusion généralement tranchée en /a/, par suite de l'attraction du fr. *montagne*. Les formes anciennes à elles seules ne permettent pas de trancher (elles sont à la fois récentes et contradictoires).

24. Cette différence d'analyse entre *Champigny* et *Montigny* montre bien que le *DNLF* a été rédigé par deux auteurs et que Rostaing n'a pas eu le temps d'analyser les étymologies que Dauzat avait développées jusqu'à la lettre L.

AUTEUR

GÉRARD TAVERDET

Université de Bourgogne